

J.C. Auto

919, RUE NATIONALE
80450 Petit-camon-Camon
Email : info@jc-autocamon.com
Tel : 03 22 93 07 95

CITROEN JUMPER FT 35 L2H2 VAN (Ref:N198922)

2.2 BlueHDi

Bluetooth

0 KM

CYLINDREE	2.2 cc
CARBURANT	DIESEL
PUISSANCE	140
CO2	225 g/km
BOITE DE VITESSE	BA-8
PORTES	portes
CATEGORIE	VU
COULEUR BLANC KAOLIN	
KM	10km
DATE IMMAT.	27/02/2025
FABRICATION	Array
STOCK	Contactez-nous

PRIX : 33.528 € TTC

LISTE DES OPTIONS

3.5 T - Apple CarPlay + AndroidAuto - Capucine - Chargeur à induction pour smartphones - Clé supplémentaire - Climatisation automatique - Commutation auto des feux de route/croisement - Commandes au volant - Allumage automatique des feux et détecteur de pluie - Écran central multimédia 10" - Système de navigation - Phares antibrouillard - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - Aide au stationnement arrière - Radio DAB - Roue de secours - Siege conducteur réglable lombaire - Suspension arrière bilame - Combiné d'instruments entièrement numérique - USB -

EQUIPEMENT DE SERIE

abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - airbag conducteur - alerte d'oubli de ceinture de sécurité - antidémarrage - avertissement de fatigue - banquette 2 places avec fonction bureau - bluetooth - climatisation - cloison complète - commandes au volant - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - jantes tôlées 16" - kit de réparation de pneus - phares principaux halogènes - porte coulissante à droite - prise 12v - programme de stabilité électronique - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - siege conducteur réglable lombaire - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tissu - tuner/radio - usb - vitres électriques avant

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.